



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 14 avril 2022 -

Délibération n°3.2.14/ 04/2022 relative à la note de cadrage du programme intensif hybride

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,
Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du
7 juillet 2015, modifiés, et notamment son article 22,*

Article unique : Adoption de la note de cadrage du programme intensif hybride

Documents fourni en annexe.

Résultat du vote :

*Membres en exercice : 31
Quorum : 16
Membres présents : 13
Membres représentés : 6
Nombre de votants : 19*

*Nombre de suffrages exprimés : 19
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 19*

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, la note de cadrage du programme intensif hybride, telle que présentée en séance et décrite en annexe.

Chambéry, le 19 mai 2022

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Galez

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)

Publiée le : **16 JUIN 2022**

Transmise au recteur le : **16 JUIN 2022**

Modalités de recours contre la présente délibération : *En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours gracieux auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble.*

Certificat Universitaire

Programmes Intensifs Hybrides (Blended Intensive Programmes BIPs) UNITA ERASMUS + organisés par l'USMB

Note de cadrage

Ce document décrit le cadre des Programmes Intensifs Hybrides (Blended Intensive Programmes ou BIPs). Pour chaque programme, une note d'opportunité détaillée (activités pédagogiques, modalités d'évaluation, ECTS associés, compétences, budget...) sera produite en annexe et soumise à la validation de la CFVU.

Rédacteur	Bérénice FUERTES (Bureau UNITA)
Date de rédaction	25/11/2021
Date de validation	
Objectif du document	Présentation des Programmes Intensifs Hybrides Erasmus + et cadrage des Certificats Universitaires facilitant leur mise en œuvre au sein de l'USMB
Destinataires du document	Vice-président Formation Direction des études et de la vie étudiante CFVU

CONTEXTE ET OBJECTIFS

- **Contexte**

La nouvelle programmation Erasmus+ 2021-2027 propose aux étudiants des établissements d'Enseignement Supérieur de nouveaux formats de mobilités hybrides.

Le **Programme Intensif Hybride (BIPs)** est un programme mixant des activités pédagogiques en distanciel et une période de mobilité courte, allant de 5 à 30 jours. Ces programmes, montés en collaboration avec au moins trois établissements de trois pays différents, font collaborer des groupes d'étudiants issus de ces différents établissements et mettent l'accent sur des méthodes pédagogiques et d'apprentissage innovantes.

Ces programmes ont été proposés dans le nouveau programme Erasmus + pour la période 2021-2027. Ils sont une opportunité pour les universités de l'alliance UNITA de renforcer leur coopération tout en proposant de développer la mobilité de courte durée pour les étudiants de l'alliance. Chaque université membre d'UNITA est en charge d'organiser un ou plusieurs

programmes intensifs hybrides par an, ouverts aux étudiants ou personnels des autres universités.

La mise en œuvre de ces programmes nécessite l'attribution minimum de 3 crédits ECTS, dont 1 crédit au moins pour la période de mobilité, crédits qui peuvent être capitalisés par les étudiants impliqués, qu'ils soient intégrés dans leur plan de formation ou qu'ils soient des crédits supplémentaires.

Le Certificat Universitaire (C.U.) est le format proposé pour permettre aux étudiants de l'Alliance UNITA intéressés par un Programme Intensif Hybride de valoriser cette expérience internationale et interculturelle, en lien avec une activité pédagogique directement liée et/ou complémentaire à leur parcours de formation.

- **Objectifs**

- **Pour l'établissement** : proposer un Certificat Universitaire Programme Intensif Hybride UNITA ERASMUS+ facilitant l'organisation de ces programmes et la participation d'étudiants souhaitant compléter leur cursus par un programme de formation interculturel et une mobilité internationale courte pour acquérir les compétences inhérentes à ce type de programmes internationaux. Promouvoir la mobilité courte et permettre à des étudiants ne pouvant pas effectuer de mobilité longue, de faire l'expérience de l'international. Ce dispositif contribue à l'objectif d'internationaliser les formations.

- **Pour l'apprenant** : développer des connaissances dans la thématique de la formation proposée, développer des compétences et savoir-faire liés à l'expérience de travail en équipes multiculturelles et à la mobilité. Développer ses compétences en langues étrangères (langues romanes et anglaise).

- **Atouts**

La validation par un CU permet de valoriser l'expérience de formation en contexte multiculturel dans un cadre universitaire. Le programme de formation ainsi que la période de mobilité permettent aux participants de développer des compétences interculturelles en s'immergeant dans des contextes universitaires et professionnels internationaux.

Les points forts des programmes intensifs hybrides sont les suivants :

- Participation à un programme de formation en équipes multiculturelles de tailles restreintes (maximum 20 étudiants et minimum 15 internationaux)
- Possibilité de vivre une expérience internationale via une période de mobilité courte.
- Prise en charge des frais de mobilité des étudiants et personnels via les bourses de mobilité courte Erasmus + (70€ par jour par étudiant, 100€ par jour pour les étudiants ayant mois d'opportunités). Prise en charge possible d'un complément financier et/ou forfait voyage pour les étudiants ayant moins d'opportunités et pour ceux qui empruntent des modes de transport moins polluants.

- Aide forfaitaire de 400€ par étudiant international accueilli versée par Erasmus+ à l'université organisatrice du programme sous condition d'accueillir au minimum 15 étudiants internationaux
- Mise en place des programmes intensifs hybrides harmonisée et facilitée au sein de l'alliance UNITA

MODALITES PEDAGOGIQUES

• Programme

- Organisation de la formation : le programme mixe une partie en distanciel et une période de mobilité courte d'une durée de 5 jours minimum. Par exemple, pour l'ensemble d'un programme intensif hybride proposant 25 heures de travail encadré et 75 heures de travail par le participant, l'étudiant-e, sous réserve de validation des évaluations, se verra attribué 3 ECTS.
- Contenu du programme : le programme et les activités pédagogiques du programme vont varier selon le domaine d'étude concerné. Le travail en équipe multiculturelle et la période de mobilité permettent de renforcer les compétences interculturelles et linguistiques.
- Volume ECTS : selon le programme de chaque programme intensif hybride.

• Inscription au programme

Les étudiants intéressés, en accord avec leur responsable de formation, candidatent auprès de l'USMB qui sélectionne les participants au programme intensif en lien avec les partenaires. Le processus d'inscription se fait en accord avec les partenaires UNITA. Pour garantir la compatibilité dans le temps, l'emploi du temps est connu avant la validation des inscriptions.

• Modalités d'évaluation et d'obtention du C.U

L'étudiant est évalué par contrôle continu, lors d'un examen final ou par une combinaison des deux. Le format de ces évaluations est déterminé par l'enseignant porteur du programme. Les règles d'assiduité sont également déterminées par le porteur du programme. A l'issue de sa formation, l'apprenant recevra le certificat universitaire correspondant au programme qu'il a suivi et validé ainsi qu'un badge numérique¹ UNITA (un badge, ou "open badge", est visualisé par une image numérique à laquelle sont associées des informations sur l'organisme de formation, la participation au programme, les compétences développées dans ce cadre, les modalités d'évaluations, etc. Le badge donne aussi un lien vers un site qui prouve la réalité des informations.).

1 <https://openbadges.org/>

PROFIL DES CANDIDATS

Tout étudiant des universités membres de l'alliance UNITA ou d'autres universités partenaires de l'USMB qui vérifient les prérequis.

LIEU ET RESPONSABLE DE LA FORMATION

Lieu de la formation pour la partie en présentiel : en général la formation a lieu sur l'un des trois campus de l'USMB. Néanmoins certains programmes peuvent se dérouler en tout ou partie hors les murs, mais toujours en France (contrainte Erasmus +).

Responsable de la formation : enseignant impliqué dans le montage du programme. Coordination par la DRI, le bureau UNITA de l'USMB et ses homologues dans les autres universités UNITA et le bureau RI de la composante concernée à l'USMB-